

Présents : Maurice OUAZANA, Guy GLEIZES, Patrick ROCHER, Édouard DE COLLE, Laurent BILLY, Philippe SECONDY

Absents excusés : Martine CHEYLAN-NERRIERE

Objet de la réunion : actualité des services techniques

Un point ressources humaines :

Plusieurs agents ont été absents pour des problèmes de santé. Pour celui passé en longue maladie, une offre d'emploi en CDD a été demandée. Nous visons toujours la polyvalence dans le recrutement. L'agent recruté se focalisera en particulier sur des tâches de nettoyage de la commune. Il est nécessaire d'avoir aussi le permis poids-lourd.

Une autre offre d'emploi vise à trouver un chef d'équipe spécialisé dans la gestion et la rénovation des bâtiments suite au départ d'un agent spécialisé dans les espaces verts dans une autre collectivité.

Un point sur les chantiers :

Les chantiers externalisés :

- Nous continuons par petites touches à rénover la voirie et le pluvial. Le défi est long et coûteux. L'impasse du Square a été entièrement rénovée. Des réfections ont eu lieu rue du Perdigal et dans la rue des jonquilles. Devant les arènes et au milieu de l'avenue de Castries, le pluvial a été consolidé.
- Les interventions dans les établissements recevant du public sont une autre priorité. Le chauffage de la salle des fêtes a été refait. Le gymnase a nécessité plusieurs interventions pour l'étanchéité notamment et la rénovation des vestiaires. Les écoles, la crèche, la mairie et bien d'autres bâtiments nécessitent des interventions.
- Les deux postes mentionnés nécessitent de lourds budgets. Au regard de la situation financière, nous devons être très vigilants dans les choix des prestataires. Nous venons de renouveler le marché de la voirie en tenant compte de cette optique prioritaire.

Les chantiers faits en régie :

- Ils sont nombreux et concernent tous les secteurs d'intervention des services techniques. Nous pouvons citer :
 - nouveaux éclairages de Noël,
 - espaces verts (taille, tonte, entrée avenue de Montaud...),
 - entretien du village (nids de poules...),
 - sécurisation des écoles,
 - installation de nouvelles poubelles,
 - création d'un abri bus (lotissement les Eglantiers),
 - soutien constant aux associations et aux animations par le prêt de matériel et le montage de tentes (fête foraine, marché de Noël, encierros d'hiver, course de vélo...).

Divers :

- Philippe SECONDY précise que l'interdiction d'utiliser du désherbant dans les collectivités locales va être un tournant délicat à gérer. Il faudra habituer notre regard à l'essor des plantes sauvages dans les rues, tout en menant des actions fréquentes pour traiter nos 55 kilomètres de voirie avec un nombre restreint d'agents.
- Édouard DE COLLE précise que l'assainissement et le pluvial vont passer à la communauté des communes. Elle devrait se charger des travaux liés à la voirie aussi. Nous verrons avec le temps comment les choses vont être gérées.
- Laurent BILLY incite la commune à acheter un appareil pour mesurer le compactage afin de vérifier si les prestataires privés qui interviennent sur la voirie respectent bien le cahier des charges. En effet, on s'aperçoit que les rues se dégradent vite alors que parfois elles ont été rénovées il y a seulement quelques années. L'accroissement de la circulation dans des points névralgiques avec le passage fréquent de gros camions et de bus pose de nombreux soucis.

L'Adjoint délégué des Services Techniques
Philippe SECONDY

